

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT

SUJET

SESSION 2026

DURÉE : 2 HEURES

COEFFICIENT : 1

Répondre aux questions sur une copie d'examen, **en exploitant les situations, les documents et en mobilisant les connaissances.**

Reporter avec précaution le numéro des questions sur la copie.

Toutes les réponses doivent être rédigées sous forme de phrases complètes.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités			Session 2026
Épreuve : Prévention – Santé - Environnement			SUJET
26-BCP-PSE-PO3	Durée : 2h00	Coeff : 1	Page 1 sur 9

Situation d'actualité

Responsable de 2 à 3 % des émissions mondiales de CO₂, l'aviation est un des secteurs les plus difficiles à décarboner⁽¹⁾ car très dépendant du kérosène. Face à l'urgence climatique, l'aviation s'est engagée à atteindre « zéro émission nette de CO₂ » d'ici à 2050, plusieurs pistes sont envisagées : avions moins gourmands en carburant, avions électriques ou encore à hydrogène. Mais ces derniers pourraient ne pas être prêts avant 2035.

L'utilisation de carburants alternatifs au kérosène est une des pistes clés pour réduire dès maintenant les émissions du secteur. Ces carburants durables peuvent être produits de différentes manières, à partir de déchets alimentaires ou agricoles ou encore grâce à la biomasse.

L'utilisation de carburants durables pourrait réduire les émissions de CO₂ de l'aviation jusqu'à 80 %. À la combustion, ces carburants émettent autant de CO₂ que le kérosène, mais leur impact global est réduit. En effet, la production de kérosène, très polluante, s'oppose à celle des carburants durables, bien moins émettrice.

Ces carburants d'origine non fossile sont encore peu utilisés, mais les initiatives pour développer leur usage se multiplient.

⁽¹⁾ Décarboner = réduire les émissions de CO₂

Source : d'après lesechos.fr, (consulté le 25/09/2025).

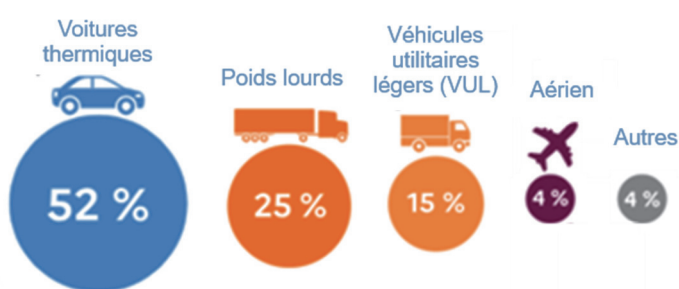
À partir de la **situation d'actualité** :

- 1.1 **Identifier** le carburant majoritairement responsable des émissions de CO₂ dans le secteur de l'aviation.
- 1.2 **Indiquer** les ressources pouvant être utilisées pour produire des carburants durables.
- 1.3 **Expliquer** en quoi la décarbonation du secteur de l'aviation est un enjeu environnemental.
- 1.4 **Formuler** la problématique présentée dans la situation d'actualité.

Document 1 : Répartition des émissions de GES* en France dans le secteur des transports

En 2022, le secteur des transports a émis 130,5 millions de tonnes équivalent CO₂ (Mt CO₂eq) en France.

Cette **empreinte carbone**, qui correspond à 32% des émissions nationales de GES, est principalement due aux **carburants d'origine fossile**, utilisés pour les voitures, les avions et les poids lourds.



* GES = gaz à effet de serre

Source : bigmedia.bpifrance.fr, (consulté le 25/09/2025).

À partir du **document 1** :

- 1.5 **Indiquer** les trois types de transport les plus émetteurs GES.
- 1.6 **Argumenter** le choix de réduire en priorité les émissions de GES des voitures thermiques plutôt que celles du secteur aérien en France (*deux arguments attendus*).

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités			Session 2026	
Épreuve : Prévention – Santé - Environnement			SUJET	
26-BCP-PSE-PO3	Durée : 2h00	Coeff : 1	Page 2 sur 9	

Document 2 : La compensation des émissions de gaz à effet de serre (GES)

En France, la loi « climat et résilience » n°2021-1104 du 22 août 2021, instaure l'obligation d'une compensation progressive des émissions de gaz à effet de serre des vols domestiques⁽¹⁾. Les objectifs de la compensation sont de financer le renouvellement forestier et de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour inciter à la réduction des autres activités.

En cas de non-respect de la compensation, l'exploitant se voit infliger⁽²⁾ une amende s'élevant à 100 € par tonne de gaz à effet de serre non compensée.

En parallèle de cette compensation par les compagnies aériennes, le voyageur en avion peut changer certains aspects de son mode de vie pour « compenser » individuellement les émissions résultant de ses voyages. (voir graphique ci-contre)

(1) Vols domestiques = vols intérieurs au territoire français.

(2) Infliger = imposer.

Durée estimée pour compenser les émissions de CO₂ d'un vol Paris-Oslo

Réduire vos déchets : 3 ans et 2 mois



Se nourrir localement : 2 ans et 1 mois



Adopter un régime végétarien : 1 an et 4 mois



Adopter un régime végan : 10 mois



Abandonner la voiture : 3 mois



Source : d'après ecologie.gouv.fr et bigmedia.bpifrance.fr, (consultés le 25/09/2025).

À partir du **document 2** :

- 1.7 Préciser** les objectifs de la compensation imposée par la loi « climat et résilience ».
- 1.8 Expliquer** l'utilité d'infliger une amende aux compagnies aériennes qui ne respectent pas la loi « climat et résilience ».
- 1.9 Sélectionner** la mesure de compensation, d'un vol Paris-Oslo, la plus efficace pour un consommateur soucieux de sa santé et de son environnement et **argumenter** le choix.
- 1.10 Proposer** deux mesures individuelles liées aux déplacements permettant de réduire les émissions de GES.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités			Session 2026	
Épreuve : Prévention – Santé - Environnement			SUJET	
26-BCP-PSE-PO3	Durée : 2h00	Coeff : 1	Page 3 sur 9	

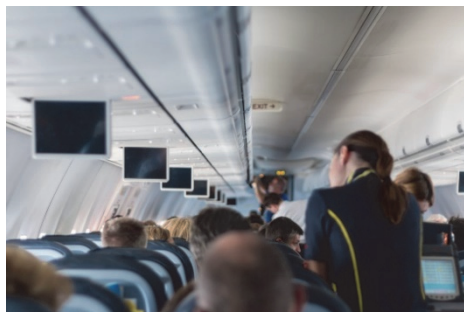
En plus de l'impact sur l'environnement, le secteur de l'aviation, qui représente près de 570 000 emplois en France, a également un impact sur la santé des salariés et plus particulièrement du personnel naviguant. En effet, les personnels de bord sont exposés à la désynchronisation de leur rythme biologique.

Document 3 : Les effets de la désynchronisation des rythmes biologiques sur la santé des hôtes et hôtesse de l'air

Le métier d'hôtes et d'hôtesse de l'air, bien que passionnant et offrant des opportunités uniques, expose à des conditions de travail spécifiques qui peuvent avoir des répercussions significatives sur leur santé physique et mentale.

Ce personnel est souvent soumis à des horaires irréguliers, alternant vols de jour, de nuit, de durée courte et de durée longue. Le décalage horaire perturbe l'horloge biologique, entraînant des troubles du sommeil, une fatigue chronique et une diminution de la vigilance. Le manque de sommeil, combiné à la désynchronisation du rythme biologique du sommeil peut affecter les fonctions cognitives, comme la concentration et la mémorisation, augmenter le risque de cancers, de troubles métaboliques, comme le diabète, et affecter le système immunitaire.

Pour atténuer ces effets, il est conseillé aux personnels de bord d'adopter des routines pour ajuster leur horloge biologique, comme s'exposer à la lumière naturelle à des différents moments de la journée.



Source : d'après pnc-contact.com, (consulté le 24/09/2025).

À partir du **document 3** :

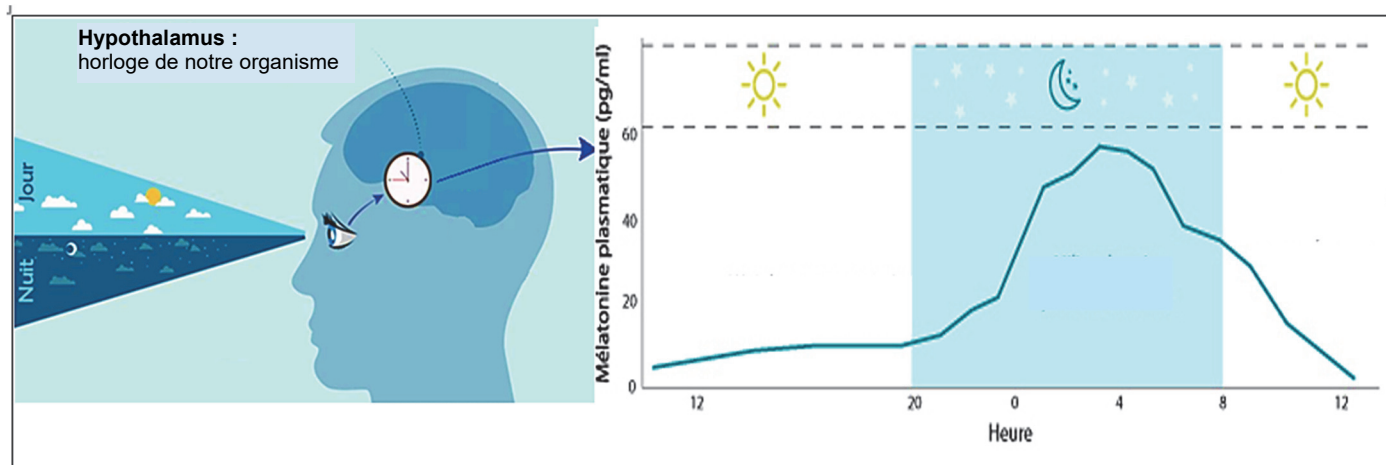
1.11 Proposer une définition d'un rythme biologique.

1.12 Identifier les facteurs de désynchronisation des rythmes biologiques des personnels de bord.

1.13 Indiquer les principales conséquences de la désynchronisation des rythmes biologiques sur la santé des hôtes et hôtesse de l'air.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités			Session 2026
Épreuve : Prévention – Santé - Environnement			SUJET
26-BCP-PSE-PO3	Durée : 2h00	Coeff : 1	Page 4 sur 9

Document 4 : Le rythme veille/sommeil



Sources : d'après www.pensersante.fr et www.copmed.fr/, (consulté le 17/10/2025).

À partir des documents 3 et 4 :

- 1.14 Identifier la durée du rythme veille/sommeil.
- 1.15 Indiquer le synchroniseur le plus important qui influence le rythme veille/sommeil.
- 1.16 Expliquer pourquoi la mélatonine est appelée hormone du sommeil.
- 1.17 Proposer deux mesures individuelles permettant de limiter les effets de la désynchronisation des rythmes biologiques sur la santé des personnels de bord.
- 1.18 Argumenter le choix des personnels de bord de s'exposer à la lumière naturelle pour compenser les effets du décalage horaire.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités			Session 2026
Épreuve : Prévention – Santé - Environnement			SUJET
26-BCP-PSE-PO3	Durée : 2h00	Coeff : 1	Page 5 sur 9

Tout comme les personnels de bord, les agents au sol des compagnies aériennes, sont soumis à des risques professionnels qui peuvent avoir des impacts sur la santé des salariés et sur les missions de l'entreprise.

Situation professionnelle

La victime est conductrice de tracteurs de piste sur un aéroport, depuis 10 ans. Le jour de l'accident, elle travaillait depuis huit heures d'affilée sans pause car elle remplaçait un collègue absent. Au moment de l'accident, elle conduisait un tracteur tirant quatre porte-conteneurs chargés, en ligne droite, à une vitesse bridée à 30 km/h.

Alors qu'elle empruntait une piste de l'aéroport, les roues droites de l'engin sont montées sur la pente montante de la glissière de sécurité, non signalée pour cause de travaux. L'engin s'est couché sur le côté gauche. La victime a eu la tête écrasée entre le sol et un montant de la cabine du tracteur, et en est décédée.

Source : d'après Epicéa.fr, (consulté le 17/10/2025).

À partir de la **situation professionnelle** et des **documents A et B** du dossier ressources :

- 2.1 Identifier** le risque professionnel auquel la victime a été exposée.
- 2.2 Indiquer** le niveau de gravité du dommage et **justifier** la réponse.
- 2.3 Expliquer** pourquoi le niveau de probabilité d'apparition du dommage est de niveau 3 : probable.
- 2.4 Évaluer** le niveau de priorité du risque.
- 2.5 Proposer** une mesure de protection collective adaptée à la situation professionnelle.

Les zones de traitement des bagages dans les aéroports sont des zones accidentogènes, notamment à cause du temps limité auquel sont soumis les conducteurs de tracteurs pendant l'acheminement des bagages.

À partir de la **situation professionnelle** et des **documents C, D et E** du dossier ressources :

- 2.6 Identifier** le facteur de risque des risques psychosociaux (RPS) auquel sont exposés les conducteurs de tracteurs de piste.
- 2.7 Identifier** le type de RPS auquel sont exposés les conducteurs de tracteurs de piste.
- 2.8 Expliquer** l'intérêt pour l'entreprise de limiter les RPS (*deux éléments de réponse attendus*).
- 2.9 Sélectionner** la mesure de prévention la plus adaptée à la situation professionnelle et **argumenter** le choix.

DOCUMENT A : CLASSIFICATION DES RISQUES PROFESSIONNELS



► **1. Risques de chute de plain-pied**



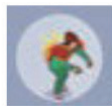
► **2. Risques de chute de hauteur**



► **3. Risques liés aux circulations internes de véhicules et d'engins**



► **4. Risques routiers en mission**



► **5. Risques liés à la charge physique de travail**



► **6. Risques liés à la manutention mécanique**



► **7. Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets**



► **8. Risques liés aux agents biologiques**



► **9. Risques liés aux équipements de travail**



► **10. Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets**



► **11. Risques et nuisances liés au bruit**



► **12. Risques liés aux ambiances thermiques**



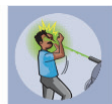
► **13. Risques d'incendie et d'explosion**



► **14. Risques liés à l'électricité**



► **15. Risques liés aux ambiances lumineuses**



► **16. Risques liés aux rayonnements**



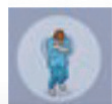
► **17. Risques psychosociaux**



► **18. Risques liés aux vibrations**



► **19. Risques de heurt, de cognement**

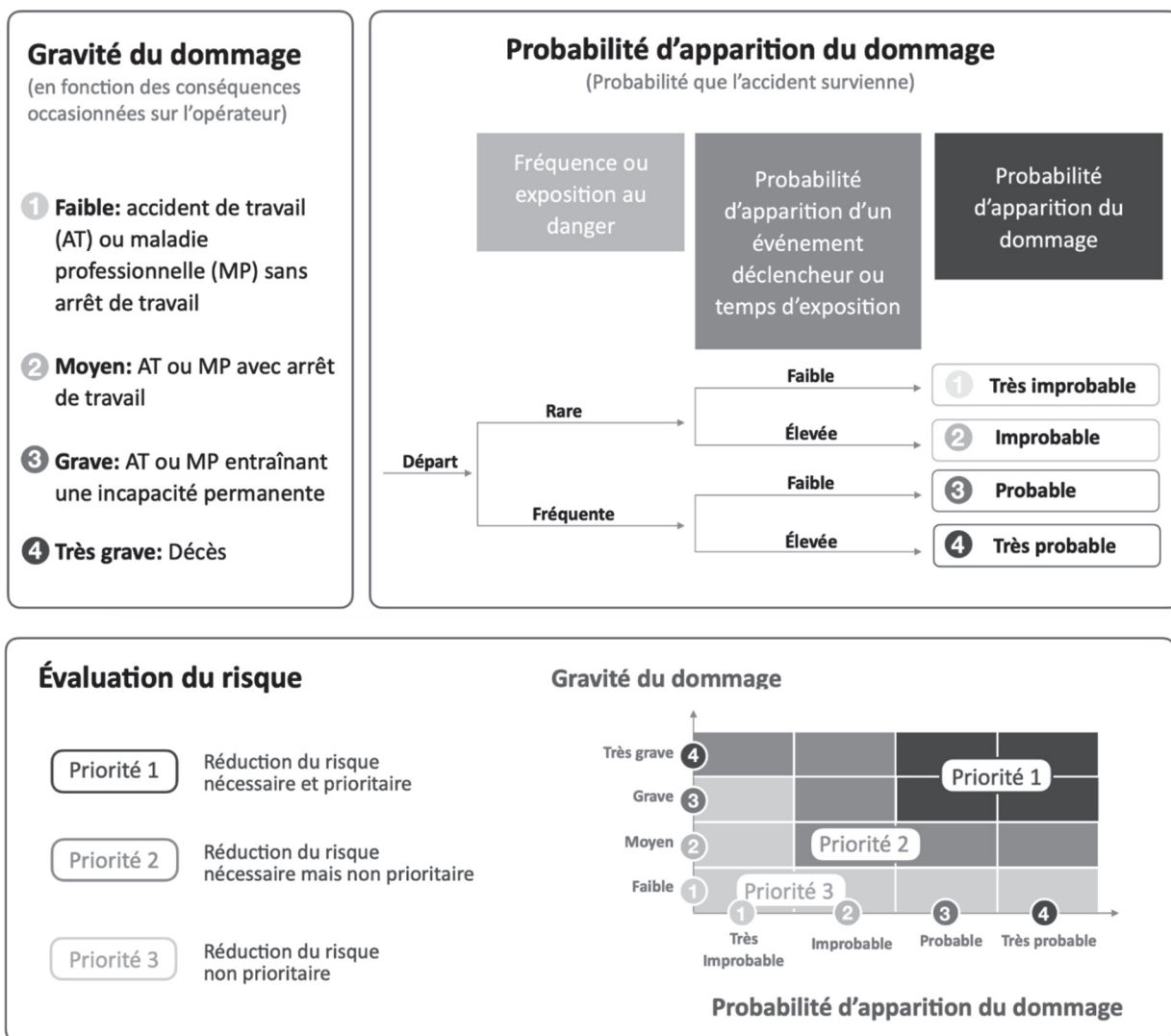


► **20. Risques liés aux pratiques addictives**

Source : brochure « Evaluation des risques professionnels » INRS, (consulté le 25/09/2025).

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités			Session 2026	
Épreuve : Prévention – Santé - Environnement			SUJET	
26-BCP-PSE-PO3	Durée : 2h00	Coeff : 1	Page 7 sur 9	

DOCUMENT B : OUTILS D'ÉVALUATION DU RISQUE D'ATTEINTE À LA SANTÉ



Source : inrs.fr, (consulté le 25/09/2025).

DOCUMENT C : EXTRAIT DE LA GRILLE D'ÉVALUATION POUR LES FACTEURS RPS DE LA FAMILLE « INTENSITÉ ET TEMPS DE TRAVAIL »

La question 1 concerne le sous-thème « Contraintes de rythmes de travail ».

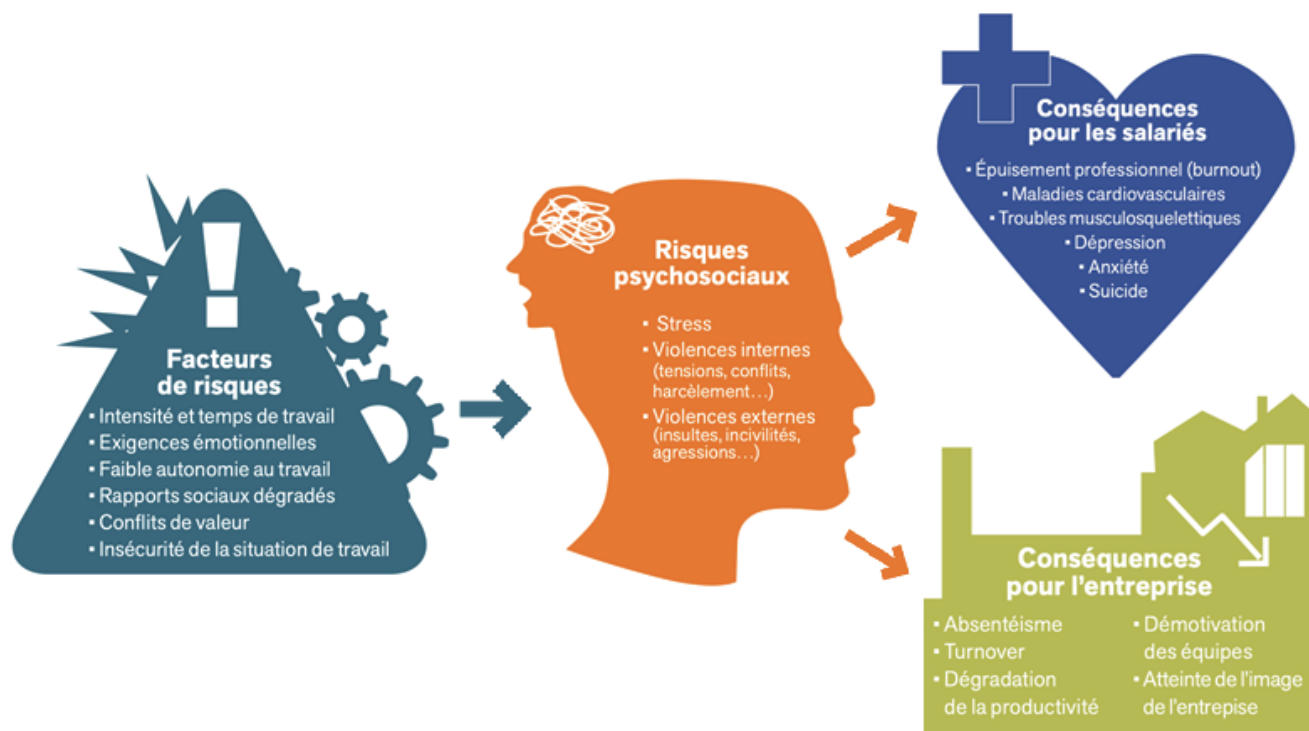
Si la réponse choisie est « **Souvent** », c'est le smiley 😞 qui est surligné ou entouré.

	Jamais Non	Parfois Plutôt non	Souvent Plutôt oui	Toujours Oui
1. Contraintes de rythmes de travail Les salariés sont-ils soumis à des contraintes de rythmes élevés ? Le rythme de travail peut être imposé par des contraintes internes à l'entreprise (cadence d'une machine, normes de production, dépendance vis-à-vis du travail de collègues en amont ou en aval...) ou externes (demande des clients nécessitant une réponse immédiate...). Ces contraintes de rythmes, lorsqu'elles sont élevées, exigent des salariés une réactivité et une disponibilité quasi-permanente qui sont sources de stress.	😊	😐	😞	😞

Source : inrs.fr, (consulté le 25/09/2025).

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités			Session 2026	
Épreuve : Prévention – Santé - Environnement			SUJET	
26-BCP-PSE-PO3	Durée : 2h00	Coeff : 1	Page 8 sur 9	

DOCUMENT D : LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)



Source : inrs.fr, (consulté le 26/09/2025).

DOCUMENT E : LES RPS, 9 CONSEILS POUR AGIR AU QUOTIDIEN



Source : inrs.fr, (consulté le 26/09/2025).

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités			Session 2026	
Épreuve : Prévention – Santé - Environnement			SUJET	
26-BCP-PSE-PO3	Durée : 2h00	Coeff : 1	Page 9 sur 9	